



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**



**Acceptation du bénéfice du contrat
d'assurance-vie de Mme Monique Capdeville.**

Conseil d'administration du 13 mars 2023

Délibération 2023/03/CA-071

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu la délibération 2020/07/CA-050 du Conseil d'administration du 6 juillet 2020 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- ACCEPTE le bénéfice du contrat d'assurance-vie de Madame Monique CAPDEVILLE, d'un montant total évalué à 27 227,68 euros, au bénéfice l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, à destination du laboratoire d'anatomie rattaché à la faculté de santé.

Toulouse, le 13 mars 2023

Le Président,



Jean-Marc BROTO

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 35

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0